



- Départ d'Orléans le vendredi 23 septembre vers 8h00, fin du rallye le dimanche 25 septembre après un déjeuner sur l'île de Ré.
- Les voitures admises doivent être des modèles entre 1950 et 1986.
- Des voitures modernes ayant un caractère sportif pourront être acceptées à la discrétion des organisateurs.
- La voiture doit impérativement répondre aux exigences du Code de la Route en vigueur en France.
- Les participants devront se conformer rigoureusement aux prescriptions du Code de la Route, des arrêtés municipaux des villes et des localités traversées.
- Les conséquences des infractions au Code de la Route ne pourront, en aucun cas, être supportées par les organisateurs et resteront en totalité à la charge des concurrents.

RENSEIGNEMENTS :

www.olderive.com
contact@olderive.com
Tél : 0612141224

BULLETIN D'ENGAGEMENT

A renvoyer à : Ol'Drive 62, Route d'Olivet 45100 Orléans

Pilote :

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° téléphone :

E-mail :

Taille : S-M-L-XL

Co-pilote:

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° téléphone :

E-mail :

Taille : S-M-L-XL

Voiture :

Marque :

Type :

Année de construction :

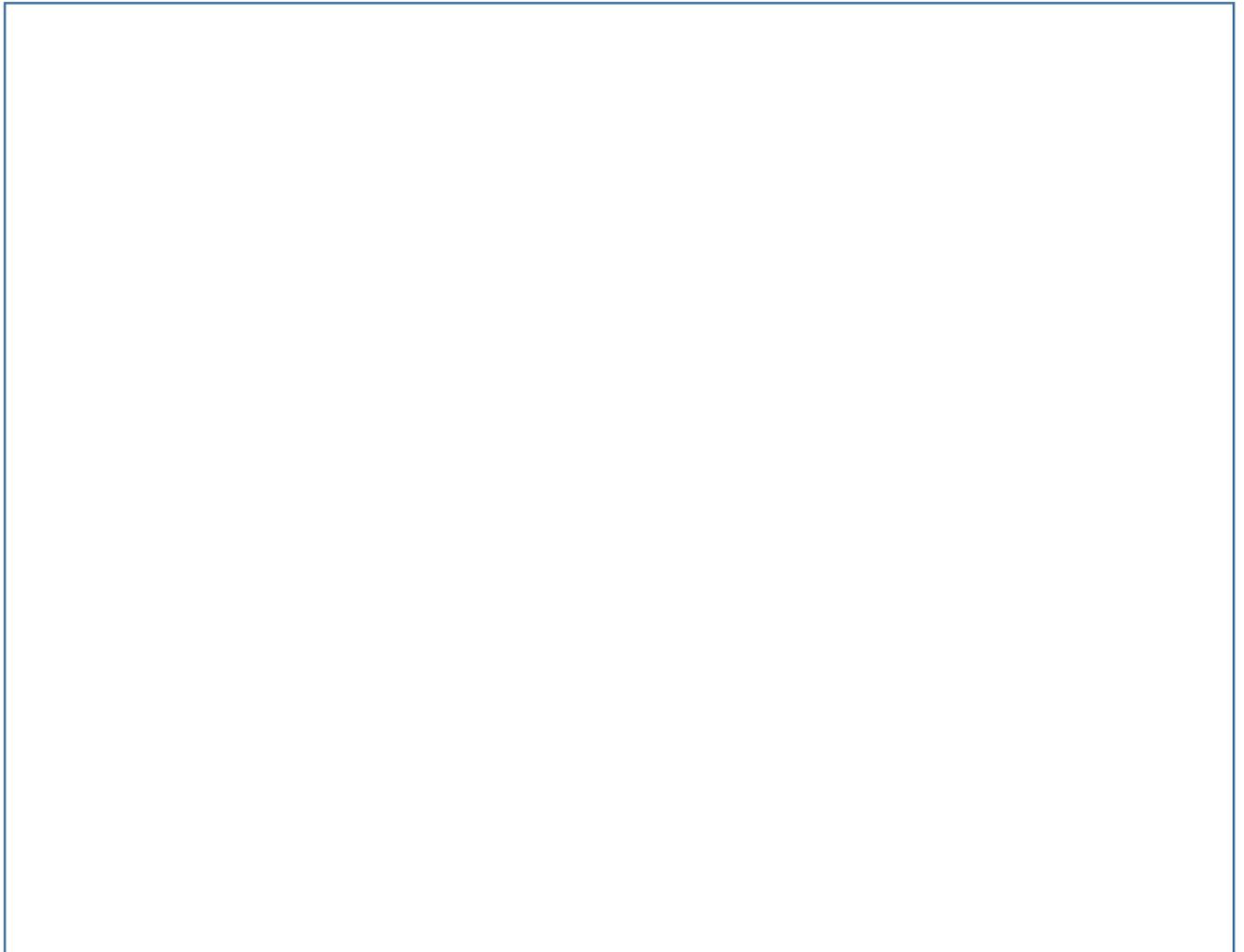
Participation à des rallyes :

Immatriculation :

Compagnie d'assurance :

Numéro de contrat :

Photo de la voiture :



DROITS D'ENGAGEMENTS :

1 équipage de 2 personnes avec un véhicule.

L'hébergement en pension complète pendant les 3 jours du rallye et 2 nuits en hôtels, l'inscription à l'épreuve et ses différentes manifestations annexes, les plaques de rallye, le matériel du rallye, l'encadrement et l'assistance technique, les visites des sites.

Total des droits d'engagement : 810 euros avant le 1^{er} juin 2016, après cette date 875€.

Clôture des inscriptions : 15 août 2015.

Deux chèques correspondants à l'inscription :

- 1 chèque de 500 € d'acompte dès l'inscription.
- 1 chèque de 310 € (solde) le 1^{er} septembre 2015.